



PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2015
Convoqué le 28 mai 2015

Présents : Mmes Corinne TORCHY, Elisabeth PERRIN, Chantal PREVOT, Valérie NARUC, Laurence BUDIN, Virginie BREUIL, Magali VATAIRE, Alexandra MOUCHARD, Mrs Philippe BULTEAU, Cyril BREUIL, Michel SCHWARTZ, Etienne PERNOLLET, Franck MEUNIER, Franck LEROY, Marc DELAS

Absents et excusés : M. Mme FRESNEDA donne pouvoir à M. PERNOLLET, M. SASSONNE donne pouvoir à M. DELAS, M. BARDIN, M. MORLIXA

Secrétaire de séance : Mme VATAIRE

M. Bulteau souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare la séance ouverte à 19h02.

M. Bulteau propose l'adoption du procès verbal du précédent conseil. Il n'y a pas de remarques.

1) Tirage au sort des jurys d'assises : 6 personnes sont à élire

Ont été tirés au sort :

Madame TROUVE née GRACZYK Martine

Madame BONHORE née LORGNET Nathalie

Monsieur REPKA Cédric

Madame OWEZARECK née SAINTIGNAN Maryline

Monsieur GUILLAUME Thibault

Madame LACOFRETTE née HENRIAU Nathalie

2) Démissions et élections

L'élection des nouveaux adjoints reprendra à l'arrivée de madame Mouchard

Monsieur BARDIN Laurent 4ème adjoint démissionne mais reste conseiller municipal,

Madame BEAUJOUAN 5ème adjointe démissionne mais reste conseillère

Madame VATAIRE se présente au poste d'adjointe aux travaux –sécurité et espaces publics

Monsieur MEUNIER se présente au poste d'adjoint sport- association et culture.

Madame TORCHY annonce à l'ensemble du conseil que le matin même Monsieur le Maire a reçu la démission de monsieur Morlixa comme conseiller municipal. Renseignement pris auprès des services préfectoraux, il convient de surseoir temporairement à son remplacement, afin de s'assurer que le membre remplaçant sera le suivant de la liste compte tenu de sa qualité de conseiller communautaire et de la parité.

Madame Mouchard arrive à 19h15 il est procédé aux élections

Poste d'adjointe aux travaux –sécurité et espaces publics

VATAIRE Magali : 14 voix – 2 blancs – 1 nul

17 votants, madame VATAIRE est élue et installée immédiatement dans ses fonctions

Poste d'adjoint sports - associations et culture

MEUNIER Franck : 12 voix -3 nuls –

LEROY Franck : 1 voix

1 blanc

17 votants, Monsieur MEUNIER est élu et installé immédiatement dans ses fonctions

Madame MOUCHARD demande qu'elles sont les raisons des démissions, Monsieur le Maire explique que c'est pour des raisons professionnelles et remercie ces personnes

pour le travail accompli notamment en ce qui concerne la crèche et la fête de la musique.

3) Indemnités de fonction 4ème et 5ème adjoint à compter du 4 juin 2015

Monsieur le Maire propose d'attribuer à compter du 4 juin 2015 la même indemnité de fonction à Mme VATAIRE et M. MEUNIER que celle des autres adjoints à savoir :

- 15.6% de l'indice brut 1015 majoré 821 soit 593.03 € brut conformément à l'article L.2123.24 du Code Général des Collectivités territoriales.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil adoptent cette proposition à l'unanimité.

4) Travaux sur les bâtiments scolaires :

Monsieur le Maire explique que le besoin d'amélioration de l'ensemble des bâtiments scolaires se fait sentir depuis plusieurs années. De plus, la population de Vignoux sur Barangeon compte 2190 habitants au 1^{er} janvier de cette année, ce qui représente une augmentation de 20.7% depuis 1999.

C'est pourquoi le conseil municipal s'engage aujourd'hui à réaménager l'école de Vignoux sur Barangeon.

Divers travaux listés par la commission travaux et la commission affaires générales (en concertation avec les enseignantes) seront effectués dès que possible afin d'améliorer l'accueil des enfants et les conditions de travail des personnels enseignants et autres.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil adoptent cette proposition à l'unanimité.

5) Subventions aux associations :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le montant des subventions qu'il est proposé d'allouer aux associations communales pour l'année 2016. Il rappelle que les montants proposés est le fruit du travail du Comité Sports associations et culture. La répartition se compose comme suit :

LISTE DES ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2015
M.N.T	50
AMICALE LAIQUE	750
ACPG CATM	250
COMITE DES FETES	1300
ASSOCIATION AGRICOLE AIDE A DOMICILE (MSA)	50
LIGUE CONTRE LE CANCER	50
PUPILLES DES ECOLES	50
BIBLIOTHEQUE CENTRAL DE PRÊT	300
ASSOCIATION DE PECHE Le Vairon	300
ASSOCIATION DE CHASSE	200
ASSOCIATION AIDE A DOMICILE	150
PREVENTION ROUTIERE	50
QUESTION POUR UN CHAMPION	250
CLUB SPORT FOOTBALL	750
MAISON DU CHEVAL	350
VIGNOUX VELO VERT	500
ATHLETIQUE CLUB VIGNOUX	450
C.S.V TENNIS	500

VIENS CHANTER AVEC NOUS	400
CLUB DE L'AGE D'OR	450
ASSOCIATION CENTRE LOISIRS FOECY	700
VIGNOUX.COMM	1200
CONFRERIE DES TAZONS	300
SECOURS CATHOLIQUE	50
AVENTURIERS MALGRE NOUS	300
FOL (CLASSE VERTE)	0
CHÂTEAU DU BLOSSET	250
ESPOIR POUR SON FUTUR	250
VEHICULE	3200
TOTAL	13400

Après en avoir délibéré, les membres du conseil valide cette proposition à l'unanimité

6) Adhésion internet haut débit

Monsieur le Maire présente la démarche réalisée par la Communauté de Communes des Villages de la Forêt concernant la couverture d'internet haut débit sur le territoire intercommunal. La CCVF propose d'adhérer au syndicat mixte ouvert Touraine Cher Numérique en charge de l'aménagement numérique du Cher. Pour ce faire, les communes membres doivent accepter le transfert de compétence à la Communauté de Communes des Villages de la Forêt en matière de services locaux de communication électronique de l'article L.1425-1 du CGCT.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité de transférer la compétence services locaux de communication électronique à la Communauté de communes des Villages de la Forêt.

7) Enquête publique SIVY

Le SIVY dans le cadre de son programme d'intervention 2015 – 2019 demande l'avis du Conseil Municipal concernant une enquête publique.

Aussi,

Vu la demande présentée par le SIVY sollicitant la déclaration d'intérêt général et la demande d'autorisation de travaux d'entretien et de restauration des milieux aquatiques du bassin de l'Yèvre,

Vu l'arrêté préfectoral N° 2015-14 en date du 30 Mars 2015 prescrivant l'ouverture d'une enquête unique préalable à déclaration d'intérêt général et d'une demande d'autorisation pour des travaux de restauration et d'entretien des milieux aquatiques du Bassin de l'Yèvre dans le cadre du programme d'actions 2015 – 2019 du SIVY,

Considérant que le conseil municipal de chaque commune est appelé à donner son avis sur cette déclaration d'intérêt général,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal donnent un avis favorable à l'unanimité concernant le programme d'intervention et la déclaration d'intérêt général présenté par le SIVY

8) Tarifs communaux

- Loyers :

Le conseil municipal, vu l'indice de référence des loyers du 3ème trimestre 2013 : 124.66 et du 3ème trimestre 2014 : 125.24 ce qui représente une augmentation de 0.47 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'appliquer cette augmentation au :

- a) 1er juillet 2015 pour le logement de Madame CHAUSSE Ginette
soit : $262.35 \times 125.24 / 124.66 = 263.57 \text{ €}$

b) 1er septembre 2015 pour le logement de Madame ROCHON Fabienne soit : $293.75 \times 125.24 / 124.66 = 295.12 \text{ €}$

- Cantine, garderie et NAP

Au 1/1/2016 le ticket de cantine passera à 2.96 € et le ticket de garderie à 1.19€

Les NAPS et la salle des fêtes n'augmenteront pas

Décision prise à l'unanimité

- Concessions cimetièrre au 1^{er} janvier 2016

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable pour que soit augmenté de 3% (environ) le tarif des concessions dans le cimetière communal à compter du 1er janvier 2016.

Concession	Cave urne
15 ans : 102 €	15 ans : 414 €
30 ans : 174 €	30 ans 564 €
50 ans : 216€	50 ans : 813 €

Madame PREVOT demande pourquoi le loyer des logements des infirmières n'est pas augmenté. Il lui est répondu que cette augmentation n'est pas prévue ce jour

VOTE : 17 voix pour

8) Commissions communales

- Commission finances et affaires générales :

M. BREUIL et Mme NARUC souhaitent intégrer cette commission. Le nombre de membres passe donc de 7 à 9. M. BREUIL et Mme NARUC intègrent donc la commission.

- Commission travaux et espaces publics

La commission passe de 7 membres à 6 suite à la démission de M. MORLIXA

- Commission – sécurité – accessibilité – PCS et DICRIM

La commission passe de 5 membres à 4 suite à la démission de M. MORLIXA

- Comité associations, sports et culture

Mme VATAIRE se retire du comité.

9) Création de poste :

Suite au départ de Messieurs HENRIOT et LHUILLIER, un poste sera créé, afin de combler une partie administrative et une partie technique, il est proposé 2 temps non complets : 15/35^e pour un adjoint technique 2nde classe et 20/35^e pour un adjoint administratif 2nde classe, les 2 postes étant prévus pour la même personne ou non. Il est également proposé de recruter un agent à temps complet polyvalent du 15 juin au 15 septembre (saisonnier) non titulaire pour accroissement saisonnier d'activité.

Vote pour le poste d'adjoint administratif à 20/35^e et d'adjoint technique à 15/35^e : 7 abstentions et 10 voix pour

Vote pour le saisonnier : 3 absents, 14 voix pour

10) Classement voirie communale

2 rues sont proposées, les jardins du Prieuré

VOTE : 17 voix pour

11) Décisions modificatives

Mme PERRIN propose les décisions modificatives suivantes :

Budget assainissement :

Art 615 : - 649 €

Art 671 : + 649 €

Art 678 : - 200 €

Art 658 : + 200 €

Budget principal :

Art 2315 : -31658 €

Art 21281 : + 26710 €

Art 2188 : + 4648 €

Les décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité

12) choix de l'entreprise travaux tranche d'assainissement :

Suite à l'ouverture des plis, 2 lots ont été suggérés par le Cabinet Merlin

- LOT 1 pour les travaux société retenue SCBM (Olivet) 399 772 € HT
- LOT 2 pour le contrôle société SOA (Bourges) 4966€

Monsieur Pernollet prend la parole et explique à l'ensemble des personnes présentes comment s'est déroulé le choix des entreprises

VOTE : 17 voix pour

13) Délégation de signature au Maire pour les travaux

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil l'autorisation de signer tous les documents et pièces se rapportant aux travaux d'assainissement

VOTE : 17 voix pour

QUESTIONS DIVERSES :

Il est annoncé la titularisation de Madame MARY Karen secrétaire au grade d'adjoint administratif 2e classe

Monsieur le Maire prend la parole et relate le déplacement qui a eu lieu les 28 et 29 mai à Wittelsheim. Il explique le jumelage et distribue à tous un document relatant les traditions de celui-ci.

Le 4 décembre prochain aura lieu la fête de la Ste Barbe à Wittelsheim.

Le feu d'artifice sera tiré au château du Blosset cette année. Il reste quelques problèmes à régler (assurance-parking)

Le 20 juin se déroulera la fête de la musique

Monsieur RIOUX s'est installé dans les bâtiments de la SEMVIE mais n'a pas pris contact à Monsieur le Maire, il s'agit d'une entreprise de métallurgie, Monsieur BULTEAU le rencontrera.

Madame Mouchard demande des explications sur l'entretien de la route principale, Monsieur le Maire lui répond que différents problèmes sont intervenus (casse de matériel entre autre...)

Monsieur LEGER répète que le fait de ne pas tondre incite les usagers à utiliser du ROUNDUP.

Monsieur Neuilly demande la raison des tracés qui se font actuellement sur la route des Pâturaux, Madame PERRIN lui explique qu'à la demande de la CCVF elle-même et le géomètre ont procédé à des mesures de faisabilité ou non pour l'alignement afin de réaliser des fossés.

Prochain conseil le 10 septembre à 19h30

Monsieur le Maire lève la séance à 20h53